

24h/24
7j/7
8760 h/an

1^{er} Centre
Anti Poison
Vétérinaire
d'Europe

22 000
appels / an
60
appels/jour

Le CNITV, Association Loi 1901, ne reçoit aucune subvention publique,
ce sont uniquement vos adhésions/dons
qui nous permettent de faire fonctionner ce service 24h/24.

Vous trouvez
notre service utile ?
Aidez nous à
pérenniser notre
fonctionnement

A BIENTÔT
AU TÉLÉPHONE !
04 78 87 10 40
Attention : Ligne
exclusivement pour les
professionnels

2/3 de votre
versement
est déductible
de vos impôts !
(Dans la limite de 20 %
des revenus
imposables)

AIDEZ NOUS une fois l'an à vous aider au quotidien !

Adhésion du 01/11/2017 au 30/11/2018 inclus

PS : nous procédons à un décalage des cotisations afin de parvenir à une cotisation basée sur l'année civile dès 2020.

Coordonnées

Nom :
Mail :

Adresse ou tampon :

Bulletin
d'Adhésion
2018
Site

Cotisation

Adhésion : 95€ (31,66€*) Adhésion membre bienfaiteur : 190€ (63€*)

Et/ou j'aide l'association par un don

Don de 55€ (18€*) Don de 100€ (34€*) Don de 200€ (67€*) Don de 500€ (167€*)

A réception, un justificatif fiscal est systématiquement envoyé par mail ou courrier (bien vérifier vos spams...)

Moyen de paiement

Chèque N° :

Virement (nos références bancaires ci-dessous)

IBAN : FR76 1027 8073 1500 0201 8354 028 **BIC : CMCIFR2A**

→ Veillez noter dans le libellé du virement, le nom et le code postal de votre structure.

Dans tous les cas merci de nous retourner le bulletin d'adhésion soit par courrier avec votre règlement,
soit par mail si vous réglez par virement bancaire.

*Coût après réduction de vos impôts

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE SOUTIEN !